

# LE CHOIX DE LA VIE

**RENCONTRE** Intoxiqué par un désherbant, cet agriculteur mène de front un combat judiciaire et sa conversion à l'agriculture durable.

# PAUL FRANÇOIS

## « J'accuse les pesticides »

Sur la porte d'un bungalow blanc attenant à sa ferme, un écriteau barré d'un interdit : « *Local phytosanitaire, substances dangereuses* ». « *Depuis ma maladie, je n'ai plus le droit d'y entrer. D'ailleurs, je n'en ai guère envie.* » La vie de Paul François, agriculteur âgé aujourd'hui de 46 ans, a basculé le 27 avril 2004. Il faisait chaud ce jour-là à Bernac, un petit village de 450 habitants dans le nord de la Charente. « *Je venais de finir de pulvériser un herbicide sur un champ de maïs. Il me restait à nettoyer la cuve, elle n'était pas tout à fait vide. En ouvrant le couvercle, j'ai senti comme une odeur très forte qui m'a chauffé tout le corps.* » En titubant, il réussit à rentrer chez lui et à prendre une douche. Puis plus rien... une amnésie de cinq jours. « *Sylvie, ma femme, qui est infirmière, a eu le bon réflexe : tout en conservant l'étiquette du produit que je venais d'inhaler, elle a téléphoné à l'hôpital de Ruffec, où j'ai été mis sous oxygène.* » Paul vient d'être littéralement gazé par le chlorobenzène, une molécule qui entre dans la composition du Lasso, un désherbant fabriqué par Monsanto. Mais cela, il va mettre cinq ans à le faire reconnaître...

### Une vie d'agriculteur

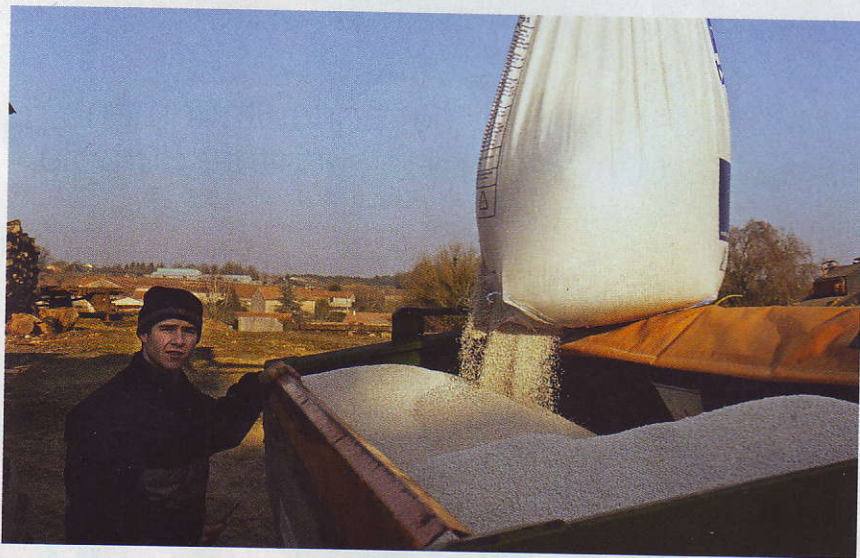
- 7 janvier 1964** Naissance de Paul François à Ruffec (Charente).
- 1982** Obtention d'un BEP agricole.
- 1987** Installation sur la ferme familiale.
- 1992** Reprise d'une grande exploitation céréalière à Bernac.
- 27 avril 2004** Intoxication par le Lasso, un désherbant fabriqué par Monsanto.
- 2004-2005** Plusieurs comas et hospitalisations.
- 3 novembre 2008** Reconnaissance de sa maladie professionnelle par le tribunal des affaires de Sécurité sociale de la Charente.
- 28 janvier 2010** Confirmation par la cour d'appel de Bordeaux.
- Février 2010** Début de la procédure contre Monsanto.

Cinq longues années de traitements, de rechutes, de combat judiciaire. De courage et de ténacité, ssurtout.

**Le 28 janvier 2010, l'accident de Paul François a, en effet, été reconnu** comme « *maladie professionnelle* » par la chambre sociale de la cour d'appel de Bordeaux. « *C'est la première fois en France qu'une cour d'ap-*

*pel établit un lien direct entre un produit phytosanitaire bien déterminé et des troubles de la santé. Cela peut faire jurisprudence* », analyse François Lafforgue, son avocat, dont le cabinet à Paris est spécialisé dans les affaires d'environnement et de santé publique. En Charente, Paul François renchérit : « *Pour avoir bien étudié la question durant ces dernières années, je pense que nous sommes à la veille d'un scandale sanitaire aussi fort que celui de l'amiante. Avec tous les cancers qui explosent dans la profession, il va y avoir une hécatombe chez les agriculteurs* », prédit-il.

**Rien ne prédestinait pourtant Paul François à devenir un contestataire** du système productiviste. « *Je suis un pur produit de l'agriculture intensive* », raconte-t-il longuement dans sa ferme de Bernac. Quatrième d'une famille paysanne de six enfants, il rejoint dès l'âge de 14 ans une maison familiale rurale dans le Poitou. « *Mes parents, originaires de Vendée, se sont établis ici sur une ferme en polyculture et élevage. Mon père, formé à l'école de la Jeunesse agricole chrétienne (la Jac), croyait au progrès mais aussi à*



►► certaines valeurs. C'est peut-être celles-ci que je suis en train de retrouver. » Chez les parents François, on lit ainsi depuis toujours *La Croix* et *La Vie*. En 1987, Paul, alors âgé de 23 ans et titulaire d'un BEP agricole, s'installe à son compte. « J'ai appli-

exploite aujourd'hui avec un associé. Dans le nord de la Charente, la ferme de Paul François devient une référence. « Tout me souriait, se rappelle-t-il. Mes rendements n'arrêtaient pas d'augmenter, mes revenus aussi. Même si mes journées étaient de plus en plus

## Le chlorobenzène, très volatil, peut « en cas d'inhalation, provoquer de graves troubles neurologiques »

qué alors ce qu'on m'avait enseigné dans les écoles d'agriculture. » Et de détailler, lui-même : « Utilisation massive d'engrais, de pesticides, de toutes les nouveautés chimiques, d'irrigation à tout-va pour le maïs. » Très vite, la ferme de Paul passe de 27 hectares à 150, puis de 240 à 400, la surface qu'il

longues, je trouvais bien tout ce modernisme qui m'évitait la fatigue physique – l'arrachage des mauvaises herbes, la traite à la main – dont m'avait tant parlé mon père. »

À la fin des années 1990, c'est l'heure des premiers doutes. « Avec la mise en place de la politique agricole commune

### Pour en savoir plus

- **Un livre** *Pesticides : révélations sur un scandale français*, de Fabrice Nicolino et François Veillerette (Fayard, 20 €).
- **Un DVD** *Nos enfants nous accuseront*, de Jean-Paul Jaud (J+B Séquences, 20 €).
- **Un site** [www.victimes-pesticides.org](http://www.victimes-pesticides.org)

(Pac), les prix commençaient à stagner. Et puis, je me suis aperçu que, pour obtenir les mêmes rendements, il fallait que je mette chaque année toujours plus d'engrais, de produits chimiques. Bref, cela me coûtait de plus en plus cher et, surtout, mes terres étaient en train de s'épuiser. Avec Roland, mon associé, on a décidé de revenir à une base, trop oubliée, de notre métier : l'agronomie. Déjà, j'utilisais un peu moins de produits et je me protégeais plus avec des gants, un masque. » Jusqu'à ce jour d'avril 2004...

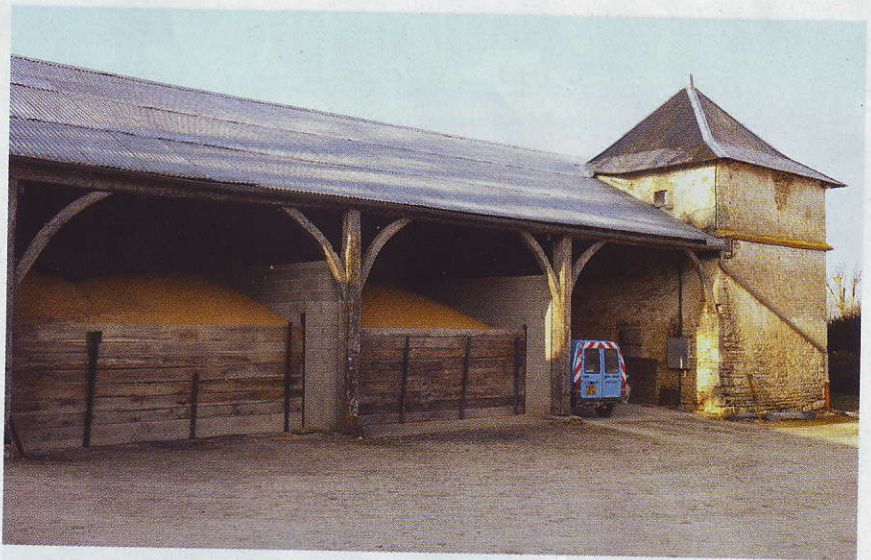
« J'ai été obligé de me remettre totalement en question », reconnaît Paul François. Sans se convertir au bio – « c'est trop difficile techniquement sur 400 hectares » –, il décide de passer non pas à une agriculture raisonnée – un terme qu'il juge « ambigu » – mais à « une agriculture durable ». « En semant désormais du trèfle après chaque moisson, en faisant la rotation des cultures et en remettant du fumier sur mes terres, j'ai réussi à diminuer de 30 à 40 % l'emploi des produits phytosanitaires, rien que sur mes champs de maïs et de tournesol. Surtout, je me sens mieux dans ma peau de paysan. C'est passionnant de revenir à l'agronomie : le lien avec le sol, la vie microbienne. Ce n'est que du bon sens de faire des bandes enherbées près des cours d'eau et d'éviter de polluer les nappes phréatiques. »

Aujourd'hui vice-président de la communauté de communes de Ruffec, cet élu de centre droit, en charge de l'environnement, applique le programme « Terre saine-zéro pesticide » impulsé par Ségolène Royal dans la région Poitou-Charentes. Il a ainsi banni l'usage de désherbants dans les espaces publics (cours d'école, squares, et trottoirs) des communes environnantes. Nicolas Wisser, un de ses voisins, agriculteur bio en

maraichage et maire de Bioussac (230 habitants) dit de lui : « *Il a compris que la mauvaise herbe n'en était pas forcément une. Il est en chemin...* »

**Pudique sur sa santé, Paul François se plaint toujours de fatigue chronique et d'une baisse de son système immunitaire qui l'oblige à prendre des antibiotiques six mois dans l'année. Pourtant, il revient de loin... « Depuis ma rechute, en novembre 2004, je ne compte plus mes comas. »** Mais l'assurance de la Mutualité sociale agricole (MSA), après avoir pris en charge ses cinq premières semaines d'arrêt maladie, a refusé de continuer à le faire. D'où sa plainte devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale de la Charente et, après une première victoire le 3 novembre 2008, la confirmation par la cour d'appel de Bordeaux en janvier 2010.

**Cinq années de cauchemar** pendant lesquelles Paul François va se heurter à ce qu'il appelle « *l'omerta, la loi du silence du lobby de la chimie* ». Entre l'amateurisme des centres antipoison – aucun ne trouvera bon de procéder à des analyses toxicologiques! –, l'indifférence de la MSA – qui nie sa rechute –, le silence de la chambre d'agriculture et de la FNSEA, dont



## LA FRANCE, MAUVAISE ÉLÈVE

■ Avec un total de plus de 78 000 tonnes par an, la France est le premier utilisateur européen de pesticides, et le troisième mondial derrière les États-Unis et le Japon. Le chiffre d'affaires de l'industrie phytosanitaire est ainsi évalué à 2,085 milliards d'euros. Suite à plusieurs rapports alarmants – 80 % des rivières et 57 % des nappes phréatiques en France sont polluées par des pesticides, 47 % des fruits et légumes en contiennent des résidus –, le Grenelle de l'environnement a acté en

2007 « *l'objectif de réduire de moitié l'usage des pesticides en dix ans, si possible* ». Le dernier ajout étant dû à un intense lobbying des marchands de produits phytosanitaires, très présents en arboriculture et en viticulture.

« *Le processus a pris du retard* », s'inquiète François Veillerette, président du Mouvement pour le droit et le respect des générations futures (MDRGF), qui traque les pesticides. Son association a été poursuivie par la Fédération nationale des producteurs de raisin de table (FNPR)

pour avoir révélé que 99,2 % de 124 échantillons de raisins de 5 pays (France, Allemagne, Italie, Hollande et Hongrie) contenaient des résidus de pesticides. 4,8 % dépassaient même les limites maximales en résidus (LMR) et trois échantillons contenaient des pesticides interdits ! Alors que les producteurs de raisin réclamaient pas moins de 500 000 € de dommages et intérêts au MDRGF, le 10 février 2010, le tribunal de Paris a débouté la FNPRT en la condamnant à 1 € symbolique « *pour procédure abusive* ». ●

son père était pourtant un des piliers locaux – « *ils sont comme la CGT dans les années 1970 face à l'amiante : il ne faut rien dire pour préserver l'emploi* » –, il va devoir endurer la pire des suspensions. Tel ce médecin qui ira jusqu'à confier à sa femme que son mari « *se shoote sans doute aux désherbants* » et cet autre qui réussira à le persuader qu'il fait une dépression et le fera hospitaliser dans un service psychiatrique ! Après 63 jours d'hospitalisation à Paris, « *j'ai dit : "Stop. Je rentre chez moi voir mes filles."* » Heureusement, à force de chercher, il est mis en relation avec le professeur André Picot, du CNRS, qui lui préconisera un traitement contre l'empoisonnement à la dioxine – « *Il m'a sauvé la vie* » –, et avec Henri Pezerat, directeur de recherche à l'Inserm, précurseur de la lutte contre les ravages de l'amiante – « *Il m'a redonné l'espoir et la combativité* ». Et, face à la MSA, qui ►►



►► lui dit : « Vous allez mieux, pourquoi voulez-vous savoir ce qu'il s'est passé », le tribunal nomme un expert indépendant, le professeur Jean-François Narbonne, toxicologue à l'université de Bordeaux-I. Son rapport, lu aux deux audiences, après avoir établi un lien direct entre l'alachlore et le chlorobenzène et les dérèglements de son métabolisme, est sans appel : « Ce comportement aberrant, écrit-il, relèverait au mieux d'une incompétence difficilement croyable de la part de professionnels de la santé, au pire d'une volonté délibérée de ne pas fournir les preuves de l'implication du produit industriel

dans les troubles affectant Paul François. Cette faute grave justifie de mon point de vue des suites judiciaires. »

**Et maintenant ? « Je porte une assignation contre Monsanto avec mon avocat. » Pourquoi ? « Alors que le Lasso était interdit dans certains pays depuis 1992, cette firme ne l'a retiré du marché européen qu'en 2007 après une décision de la Commission. De plus, sur l'étiquette du produit que j'ai utilisé, il n'y avait aucune mention du chlorobenzène et de ses dangers. »** Joint au téléphone, l'avocat choisi par Monsanto renvoie sur

Yann Fischet le directeur des relations extérieures, basé à Lyon, et qui répond, très laconique : « Nous n'avons aucune raison de penser qu'il puisse y avoir un lien entre notre produit et les symptômes ressentis par M. François. » Pourtant, une fiche toxicologique de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) précise que le chlorobenzène, une substance très volatile, peut « en cas d'inhalation, provoquer de graves troubles neurologiques ».

**Sa motivation, Paul François la trouve aussi dans ces coups de téléphone** très réguliers – « au moins deux chaque semaine » – qu'il reçoit chez lui, tard le soir. « Des agriculteurs de toutes les régions de France (ou leurs femmes) qui me disent : "Moi aussi j'ai été intoxiqué par tel produit. Mais je n'ose pas en parler." » Et puis, il y a également cette rencontre avec Jean-Paul Jaud, le réalisateur de *Nos enfants nous accuseront*, un documentaire choc sur les pesticides vu par plus de 300 000 spectateurs en 2009. Dans les débats qui suivent, il se présente toujours de la même façon devant un public plutôt écolo : « Je vous préviens tout de suite : je ne suis pas bio et pas vraiment de gauche. » Pas dupe, dans sa ferme de Charente, il ajoute : « Mon parcours gêne le lobby de la chimie. Si j'avais élevé des chèvres sur 15 hectares dans le Larzac, ils m'auraient vite catalogué. » Mais malgré une force morale hors du commun, il lui arrive parfois de craquer. Comme lorsqu'il a entendu ses deux filles, Laura, 18 ans, et Amandine, 14 ans, dire face à la caméra de Jean-Paul Jaud : « S'il devait arriver quelque chose à papa, on continuerait son combat ». ●

TEXTE : OLIVIER NOUAILLAS  
PHOTOS : JEAN-MICHEL NOSSANT  
POUR LA VIE

## DE PLUS EN PLUS DE MALADIES

■ **Maladie de Parkinson, cancers, leucémies, lymphomes...** malgré la loi du silence, de plus en plus d'études et de témoignages font état d'une progression inquiétante des maladies professionnelles chez les agriculteurs. Ainsi, une cinquantaine de cas avérés sont parvenus à l'association de François Veillerette, le MDRGF. « Des gens jeunes, dont un agriculteur de 35 ans atteint de la maladie de Parkinson. » Le 5 février, lors d'un colloque à Marseille organisé par

la Ligue contre le cancer, deux professeurs en immunologie informent que des analyses sanguines sur des agriculteurs exposés aux pesticides ont révélé « des anomalies liées aux tumeurs lymphatiques ». D'ailleurs, en 2004, la MSA a lancé une grande étude sur les liens entre cancer et agriculture (Agrican) avec un questionnaire envoyé à 570 000 agriculteurs. Mais ses résultats sont sans arrêt reportés : « Nous sommes en train de traiter les 180 000 réponses reçues, informe Jean-Luc Dupupet,

médecin en charge du risque chimique à la MSA. Mais il ne faut pas attendre les premiers résultats avant 2011. » « On ne cache rien mais ce travail prend du temps. Nous voulons être irréprochables », proteste-t-il, devant les soupçons de partialité nés de l'attitude de la MSA dans le dossier de Paul François. François Veillerette élargit la question : « Comment expliquer l'explosion des cancers en France dans la population (+ 63 % en 20-25 ans) si ce n'est par des facteurs environnementaux ? » ●

### lavie.fr

**Vous êtes agriculteur, consommateur, écologiste, jardinier du dimanche... témoignez de votre vécu et participez à notre débat : « Pesticides : comment les réduire ? » sur [www.lavie.fr](http://www.lavie.fr)**